

L'ergonome et la pluridisciplinarité



M-B Sanglerat
ADHYS XXV^{èmes} journées
13 mars 2008



Préambule

■ Du métier d'infirmière au métier d'ergonome

De l'acte de soin hospitalier à celui de la prévention en milieu de travail.

Aller encore plus en amont et faire de la prévention au plus près du travail des salariés.

L'ergonomie c'est mettre en relation la compréhension du travail des salariés et de contribuer ainsi à sa transformation en s'appuyant sur la pluralité d'apports disciplinaires ... agréger des connaissances générales sur le travail et d'autres spécifiques, co produites avec les salariés.

(« Comprendre le travail pour le transformer », F.Guérin, A.Laville, F.Daniellou, J.Duraffourg, A.Kerguelen. Ed. ANACT)

Plan



- **Représentation de l'ergonomie et de la pluridisciplinarité à partir de retours d'expérience**
- **Exemples de situations « ergonomie et pluridisciplinarité » dans 3 secteurs d'activités différents:**
 - Prévention dans la Recherche
 - Direction des Ressources Humaines dans l'industrie
 - Chargée de mission dans l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail
- **Mon postulat sur «ergonomie et pluridisciplinarité »**
- **Les nouveaux acteurs de la prévention et la pluridisciplinarité**



Ergonome

- A une connaissance **d'analyste du travail**, issue d'une formation pluridisciplinaire
- Répond à une **demande**
- Passe par l'analyse des **situations du travail** qui serait la compréhension du travail réalisé par des individus (opérateurs) selon leur représentation, le sens qu'ils en donnent, leur savoir, leur expérience et leur capacité à le réaliser dans un contexte donné et selon des critères prescrits.
- Pour cela il s'appuie dans le cadre de son intervention sur différents acteurs pour une **compréhension du travail et sa transformation**.
- De fait il **favorise l'approche pluridisciplinaire** car il s'appuie sur la connaissance de chacun...

La pluridisciplinarité, terme générique nouveau ?



- **Elle peut se voir comme interinstitutionnelle: où les missions et les approches pourront être différentes autour des mêmes projets.**

Ex. du milieu de la recherche CNRS, Inserm, INRA, Universités,... ou dans l'approche prévention santé sécurité conditions de travail par SST, INRS, CRAM, ANACT,...

- **Elle peut se voir comme interdisciplinaire : où différentes disciplines se retrouvent en apportant en alternance ou collectivement leurs regards et connaissances autour d'un projet.**

Ex. de laboratoires mixtes ou associés relevant de plusieurs départements Scientifiques,... des recherches actions faites entre l'ANACT (qui pourrait être équivalent au SHS) et différents organismes de recherche (SPI),...

- **Elle peut se voir comme systémique par la coordination de compétences pluri métiers autour d'un même projet, ou problématique.**

Ex. d'un groupe projet de conception, de prévention dans le cadre du Document Unique et son élaboration de son plan de prévention, ...

L'ergonome et la pluridisciplinarité 1/3



- **Secteur de la recherche : rattachement - prévention médicale** : Double posture celle d'Infirmière et Ergonome
 - Adaptation d'un poste en laboratoire pour une personne ayant un handicap physique

Contexte :

Une demande par une voie inhabituelle : DRH nationale via le RRH régional.
Un Directeur de laboratoire et une équipe « découvrant » la demande.

Objectif :

Créer un collectif qui se mobilise sur la demande, donner **un rôle à chacun pour qu'il devienne partie prenante, le RRH** (*porteur de la demande*), **Le directeur de labo** (*marge de manœuvre et garant de l'action*), **l'équipe** (*analyse et validation de la situation de travail dans son contexte*), **le salarié sollicitant** (*contextualisation de sa demande*), **l'ACMO** (*intégration des règles et Connaissances de la sécurité*), **du médecin de prévention** (*rôle de garant*) et de **l'ergonome** (*coordinateur*).



L'ergonome et la pluridisciplinarité 2/3

- **Secteur de l'industrie de production** : rattachement - direction des ressources humaines
 - Groupe projet pour la conception d'une ligne de production

Posture :

Intégrer un groupe projet technique constitué, avec sa vie et ses règles, alors que l'ergonome est perçu comme en décalage avec l'action.

Objectif : utiliser cette perception décalée et **susciter un autre questionnement**.

Intégrer **l'analyse des situations du travail**, la prise en compte de la **population** et la **connaissance de l'opérateur** dès les premières étapes du projet.

L'ergonome apporte sa compréhension de l'activité réelle et prescrite, en ayant en perspective sa connaissance des objectifs et des contraintes de **l'entreprise**.

Le groupe projet s'enrichi de nouveaux acteurs (opérateurs, RRH, médecine du travail) qui par leur intervention contribuent à la prévention et aux améliorations des conditions de travail. L'ergonome, par sa posture a permis d'élargir le champ d'action du groupe projet et de donner un rôle de préventeur à chacun des acteurs.

L'ergonome et la pluridisciplinarité 3/3

- **Secteur de l'amélioration des conditions de travail** : rattachement - chargée de mission au Département Santé et Travail
 - L'inscription des RPS dans le DU

Contexte :

Une demande DRH au niveau national pour répondre aux obligations légales : loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 où après les mots «protéger la santé», sont insérés les mots : «physique et mentale»,... et intégrer les RPS dans le DU ?

Objectif : Créer de la « pluridisciplinarité » et une dynamique de dialogue (absence du médical, du technique (sécurité), du social (salariés),... avec le CHSCT. Faire de l'obligation légale le support de construction d'une dynamique collective.

Elaborer un cadrage (UT, Définitions sur criticité, fréquence et gravité,...) tenable pour l'employeur, **en repartant des situations de travail**. Le valider et l'enrichir avec un collectif pluridisciplinaire par ses compétences, connaissances et sa représentation sociale (CHSCT, salariés des UT, médecine du travail). La posture comme chargée de mission a été de mettre en lien une demande, le travail et un collectif.

Points d'analyse 1/2



- A partir de ces exemples quel est mon postulat sur l'ergonome et la pluridisciplinarité ?
- Par sa connaissance d'analyste du travail, son souci de passer du spécifique au générique, l'ergonome, auprès du responsable de projet, peut être le **garant du respect des règles éthiques d'expression du travail des salariés** qui semblent incontournables :
 - Donner une cohérence à l'action collective : identifier qui porte la demande, qui est concerné et quel est l'objectif visé et quel en est le destinataire.
 - Equité dans le groupe où chaque voix comptera pour un.
 - Définir et valider le processus de fonctionnement et de diffusions des informations au fur et à mesure de l'évolution du projet.
 - Veiller au climat de confiance dans le groupe.



Points d'analyse 2/2



- L'objectif dans une action pluridisciplinaire est d'investir dans de nouveaux dispositifs de production, ou de nouveaux rapports avec autrui, de nouvelles liaisons dans l'activité. Quelle que soit l'hétérogénéité apparente du groupe constitué il partagera l'objectif commun de l'efficacité et du pouvoir d'agir.
- L'**ergonome** est un **acteur comme un autre**, mais pour autant, il aura le souci d'appuyer l'action sur la **réalité du travail des salariés**.



Les nouveaux acteurs de la prévention



Le champ de la santé au travail s'élargit par :

- L'intégration de nouveaux acteurs de préventions (IPRP)
- Le passage de la médecine du travail à une médecine de santé au travail
- L'implication des ressources humaines dans le management de la santé
- La mobilisation des salariés (ACMO, partenaires sociaux, ...) sur les conditions de travail

Pour que ces regards se croisent, l'ergonome cherche à remettre « l'analyse et la compréhension du travail » au cœur des préoccupations de chacun.

Le travail est intégrateur, il est pluridisciplinaire par essence.



Conclusion



Pour Yves Clot un collectif de travail s'entretient dans le collectif (mémoire entretenue).

« Il faut qu'il y ait de la controverse et qu'on discute métier, qu'on discute qualité, qu'on continue à se demander à quelles conditions ce serait possible de continuer à faire du *bon boulot* ».

La pluridisciplinarité naît d'un collectif de travail .

